

Rubrique 1	Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise	
1.1	Identificateur de produit	
	Nom commercial	Madex Max
	Synonyme	
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées	
	Utilisation	Insecticide biologique
	Utilisations déconseillées	
1.3	Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité	
	Producteur	Andermatt Biocontrol Suisse AG
	Adresse	Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil SUISSE
	Téléphone	+41 (0)62 917 52 50
	E-mail	contact@biocontrol.ch
	Fournisseur	Andermatt Nederland bv
	Adresse	Prins Mauritslaan 15 3956TZ Leersum PAYS-BAS
	Téléphone	+31 (0)6 27174917
	E-mail	contact@andermattnederland.nl
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Téléphone	Centre Antipoison Belge +32 (0) 70 245 245
Rubrique 2	Identification des dangers	
2.1	Classification de la substance ou de la préparation	
		Selon règlement CLP/REACH (EC) Nr. 1272/ 1272/2008 [CLP]
2.2	Éléments d'étiquetage	
	Garder sous clef. Tenir hors de portée des enfants. Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Contient virus de la granulose du <i>Cydia pomonella</i> . Peut produire une réaction allergique.	
2.3	Autres dangers	
	La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistant, very bioaccumulative) La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic)	
Rubrique 3	Composition/informations sur les composants	
3.1	Substances	
	Ce produit est une préparation	
3.2	Préparations	
	Virus de la granulose du <i>Cydia pomonella</i> . Aucun ingrédient dangereux selon règlement CLP/REACH (EC) Nr. 1272/ 2008 [CLP]	
Rubrique 4	Premiers secours	
4.1	Description des premiers secours	
	Remarques générales	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Après inhalation	Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Consulter un médecin ou le Centre Antipoison Belge en cas de malaise. Possible uniquement par exposition au produit CHAUD. Déplacer à l'air frais, se reposer, position semi-dressée, desserrer les vêtements. Oxygène ou respiration artificielle en cas de difficulté à respirer. Consulter un médecin après une exposition importante. Un traitement symptomatique est conseillé
Après contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Après contact avec la peau, se laver immédiatement avec de l'eau.
Après contact avec les yeux	Rincez abondamment à l'eau. Les paupières doivent être maintenues éloignées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter un médecin en cas d'irritation.
Après ingestion	Aucun symptôme et effet connu.
Recommandation pour le médecin	Traitement symptomatique

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**Moyens d'extinction: CO₂, poudre d'extinction, mousse résistant à l'alcool ou eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit, mousse

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparationLes vapeurs peuvent déclencher quinte.
> 200°C peut conduire à une polymérisation exothermique dangereuse du produit.
>280 °C Formation d'acroléine**5.3 Conseils aux pompiers**

Éviter tout contact avec des agents oxydants. Refroidir les récipients à proximité avec de l'eau pulvérisée.

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser des vêtements de protection. Ne pas inhaler.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel. Contacter l'autorité responsable en cas le produit est rejeté à l'égout ou dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pomper le matériel ou recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Nettoyer à fond avec de l'eau le sol ou les objets souillés par ce produit après que le matériau contaminé a été enlevé.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle voir rubrique 8.

Rubrique 7 Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Bien respecter les mesures de précaution habituelles lors de la manipulation de produits chimiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le produit dans son emballage original. Pour le stockage intermédiaire, Madex Max doit être conservé à la température d'une armoire frigorifique (< 5°C, max. 2 ans). Congelé à -18°C, Madex Max se conserve plusieurs années sans diminution d'efficacité.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insecticide biologique

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage

Lunettes de protection

Protection de la peau

Utiliser des vêtements de protection

Protection respiratoire

Pas de recommandations spécifiques

Risques thermiques

Pas de recommandations spécifiques

Autres

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme

Liquide (20°C)

Couleur

Gris-brun

Odeur

Caractéristique

Seuil olfactif

Non déterminé

Valeur du pH

6 - 7

Point de fusion

Non déterminé (ne gèle pas à -18°C)

Point d'ébullition

105-290°C

Point d'inflammation

Non déterminable jusqu'à 101°C

Taux d'évaporation

Non déterminé

Inflammabilité

Non inflammable

Limite inférieure et supérieure d'explosibilité

Non inflammable

Pression de vapeur (20 °C)

Non déterminé

Densité de vapeur

Non pertinent

Densité

1.16 g/ml (20°C)

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau

Soluble dans l'eau

Coefficient de partage: n-octanol/eau

Non déterminé

Température d'auto-allumage

Non déterminé

Température de décomposition

> 200°C

Viscosité

1200 mPa x s

Propriétés explosives

Pas explosif

Propriétés comburantes

Non oxydant

9.2 Autres informations

Aucun

Rubrique 10 Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Non réactif

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Non pertinent

10.4 Conditions à éviter

Eviter les températures élevées (> 200°C) (polymérisation, dégradation)

10.5 Matières incompatibles

Eviter le contact avec des oxydants forts, réducteurs forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Acroléine (> 280 °C)

Rubrique 11 Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë	Rat, oral, 5 x 10 ⁹ Granula/kg L.G. (AcNPV), pas des effets négatifs
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Lapin, contact, 0.5 ml/animal avec 2.2 x 10 ¹³ Granula de CpGV/L durant 4h, pas des effets négatifs
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Lapin, contact, 0.1 ml/œil avec 2.2 x 10 ¹³ Granula de CpGV/L durant 24h, pas des effets négatifs
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Cochon d'Inde, aspirer, 35 mg CpGV (7 x 10 ⁸ Granula) par m ³ pour 15 min, pas des effets négatifs
Mutagénicité sur les cellules germinales	Pas de donnée disponible
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non existant
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non existant
Danger par aspiration	Non pertinent

Rubrique 12 Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité aiguë (courte durée)	
Poissons	<i>Oncorhynchus mykiss</i> , 96h LC ₅₀ > 100 mg/l = 2.0 x 10 ⁹ CpGV/L
Crustacés	<i>Daphnia magna</i> , 48h EC ₅₀ > 100 mg/l = 2.0 x 10 ⁹ CpGV/L
Algues/plantes aquatiques	<i>Scenedesmus subspicatus</i> , 72h EC ₅₀ : > 100 mg/l = 2.0 x 10 ⁹ CpGV/L
plante aquatique	<i>Lemna gibba</i> , 07 d EC ₅₀ > 100 mg/l = 3.1 x 10 ⁹ CpGV/L
Toxicité chronique (longue durée)	
Poissons	Pas de donnée disponible
Crustacés	Pas de donnée disponible
Algues/plantes aquatiques	Pas de donnée disponible
Autres organismes	Pas de donnée disponible

12.2	Persistance et dégradabilité	
	Dégradabilité abiotique	pH
	Dégradabilité physique et photochimique	Lumière UV
	Biodégradation	Microflore du sol
12.3	Potentiel de bioaccumulation	
	Coefficient de partage octanol-eau	Pas de donnée disponible
	Facteur de bioconcentration	Pas persistant, pas bioaccumulative
12.4	Mobilité dans le sol	
	Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement	L'état de CpGV reste longtemps immobilisé dans le sol. Pas d'accumulation.
	Tension superficielle	Pas de donnée disponible
	Adsorption/lixiviation	Pas de donnée disponible
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	
		La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistant, ver bioaccumulative) La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistant, bioaccumulative, toxic)
12.6	Autres effets néfastes	
		Aucun
12.7	Autres informations	
		Aucun
Rubrique 13	Considérations relatives à l'élimination	
13.1	Méthodes de traitement des déchets	
	Elimination de Produit/ Emballage	Utilisez des dispositifs de rinçage sous pression ou un triple rinçage à l'eau pour réduire à des niveaux insignifiants les éventuels résidus de produit dans le récipient. Ne jetez pas le produit ou les récipients dans les étangs, les rivières ou les fossés. Ne réutilisez pas les conteneurs à d'autres fins. Les entreprises d'élimination des déchets et de recyclage prendront les conteneurs nettoyés. Les déchets résultant de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur place ou dans une installation d'élimination des déchets agréée. Videz le pulvérisateur dans le champ traité en le pulvérisant sur une partie du champ relativement exempte de ravageurs et non traitée ou sous-dosée pour la culture.
	Code/marquage des déchets conforme à OMoD	Non applicable
	Information importante pour le traitement des déchets	Aucun
	Information importante pour le traitement d'eau sale	Les déchets ne doivent pas être éliminés par rejet dans les égouts
	Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun
Rubrique 14	Informations relatives au transport	
	Transport routier/ferroviaire	Pas de restriction
	Transport maritime	Pas de restriction
	Transport aérien	Pas de restriction
Rubrique 15	Informations relatives à la réglementation	

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Habilitations Non pertinent

Restrictions d'usage Non pertinent

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce mélange par le fournisseur.

Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

i Révision

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Date

18. nov. 2021